



Qu'il s'agisse des présidentielles, des législatives ou des locales, toutes les élections devraient avoir lieu en 2015 suivant le calendrier proposé par le CEP. A l'hôtel Caribe, ce mercredi 11 mars, le conseil électoral a présenté le document aux partis politiques. Le calendrier n'est pas définitif, les dates avancées pourraient subir d'éventuelles modifications.

Le 9 août est fixé pour la tenue du 1er tour du scrutin de manière à renouveler les 2/3 du sénat et de la chambre basse, dont le nombre de siège va passer de 99 à 118.

Les élections présidentielles débuteraient le 25 octobre, pour le premier tour ; et coïncideraient avec le 2e tour des législatives et les élections locales.

27 décembre 2015 marquerait la date de la réalisation du second tour des présidentielles.

Dans cette proposition de calendrier peu contesté par les partis politiques présents, le conseil électoral provisoire fixe au 16 de ce mois de mars, la réouverture de l'inscription pour les partis politiques.

Ils auront seulement 5 jours pour se faire inscrire, et la liste des partis agréés sera publiée le 23 mars.

En ce qui concerne les élections législatives, la publication des résultats définitifs du premier tour devrait avoir lieu le 8 septembre.

Les résultats définitifs du second tour, le 22 novembre.

Et d'ici le début du mois d'avril, soit le 6 le CEP propose de recevoir le dépôt de candidatures des 20 sénateurs et 118 députés.

Haïti-Elections : le CEP propose son calendrier électoral aux partis politiques

Écrit par GA/HPN

Mercredi, 11 Mars 2015 14:36

En ce qui a trait aux présidentielles, les résultats définitifs du 1er tour devrait être connu le 15 novembre, et ceux du second tour le 17 janvier 2016.

Le dépôt de candidatures présidentielles est prévu pour le 11 mai.

Cette même date devrait marquer la fermeture de la liste électorale générale.

19 juin 2015, s'ouvrirait la période de la campagne électorale, selon ce calendrier.

Ce document n'est pas définitif, le CEP se propose, après cette présentation faite aux représentants de partis politiques, d'effectuer des modifications s'il y a lieu.

Ce calendrier a 80% de chance d'être retenu puisque la majorité des organisations politiques semble l'approuver. Mais toutes souhaitent au moins que le Conseil électoral provisoire procède à un nouveau recrutement des membres des BEC et des BED.